



Municipalité de  
**MONT-BLANC**

**PRÉSENTATION DU BUDGET 2023**

**LE 14 DÉCEMBRE 2022**

**PAR LE MAIRE JEAN SIMON LEVERT**

Bonsoir tout le monde,

Je vous présente ce soir le budget 2023, un budget grandement réfléchi qui nous a amenés à revoir nos façons de faire et à prendre des décisions déchirantes.

Au cours des dernières semaines, élus, directeurs et directrices de services ont travaillé conjointement de façon rigoureuse à la réalisation des prévisions budgétaires 2023.

Chaque année, la préparation budgétaire amène son lot de défis et ses particularités. 2023 n'a pas été épargnée et a été grandement influencée par un IPC en forte hausse, une nouvelle convention collective et une richesse foncière uniformisée ayant dépassé le milliard de \$.

Comme vous tous, la municipalité subi les contrecoups de la hausse du prix du diesel, de la rareté de la main-d'œuvre et de la hausse des coûts des biens et services. Vous comprendrez que, dans ces circonstances, le maintien des services essentiels à la qualité de vie des citoyennes et citoyens de notre municipalité n'a pu se faire à coût nul.

Maintenant voyons ensemble les éléments les plus importants qui ont influencé le budget 2023.

Comme la municipalité a l'obligation d'adopter un budget équilibré, les revenus et les dépenses ont augmenté chacun de 1 295 201 \$ ce qui représente une augmentation de 14.6%. Le budget 2023 totalise 10 162 340\$ alors que celui de 2022 totalisait 8 867 139 \$.

Cette augmentation est principalement occasionnée par les activités suivantes :

**Maintien des services :**

Contrat de déneigement :	Augmentation de 110 092 \$
Quotes-parts MRC, RIDR et RITL :	Augmentation de 151 900 \$
SQ :	Augmentation de 41 725 \$
Diesel et essence :	Augmentation de 52 650 \$
Entretien, réparations infrastructures voirie	Augmentation de 41 250 \$
Salaires :	Augmentation de 128 707 \$

**Nouveaux services :**

Rechargement et émondage des chemins :	65 000 \$
Contrat de gestion des eaux et plan de protection des sources d'eau potable :	44 885 \$
Transition à la direction générale :	134 000 \$
Ajout d'un inspecteur en bâtiment et coordonnateur du service :	91 469 \$
Ajout d'un employé aux sports, loisirs, culture et vie communautaire :	62 614 \$
Conciergerie à l'interne :	63 967 \$

De plus, suite au financement d'emprunts à la charge de la municipalité et du gouvernement, le remboursement de capital et intérêts subit une augmentation de 291 678\$. Il faut toutefois retenir que le gouvernement du Québec versera 112 000\$ de nouveaux revenus pour sa part des emprunts.

Les ajustements mentionnés précédemment sont, à eux seuls, supérieurs à l'augmentation du budget.

Voici un sommaire comparatif 2022 - 2023 par secteur. On voit clairement que, peu importe le secteur, les hausses sont d'environ 15%.

	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>Hausse (\$)</b>	<b>Hausse (%)</b>
Aqueduc	435 755 \$	501 899 \$	66 144 \$	15.2 %
Égout	201 174 \$	228 648 \$	27 474 \$	13.7 %
Matières résiduelles	640 922 \$	741 179 \$	100 257 \$	15.6 %
Lac-Colibri	9 277 \$	10 840 \$	1 563 \$	16.9 %
Ensemble	7 580 011 \$	8 679 774 \$	1 099 763 \$	14.5 %
<b>TOTAL</b>	<b>8 867 139 \$</b>	<b>10 162 340 \$</b>	<b>1 295 201 \$</b>	<b>14.6 %</b>

Voyons maintenant l'impact de ces hausses sur les taux de taxes.

	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>Hausse (\$)</b>	<b>Hausse (%)</b>
Aqueduc	188 \$	188 \$	0 \$	0 %
Égout	167 \$	167 \$	0 \$	0 %
Matières résiduelles	151 \$	171 \$	20 \$	13.2 %

SQ	212 \$	222 \$	10 \$	4.7 %
<b>TOTAL</b>	<b>718 \$</b>	<b>748 \$</b>	<b>30 \$</b>	<b>4.2 %</b>

Bien qu'en aqueduc et égout on observe des hausses importantes de 66 144\$ et 27 474\$ respectivement, nous avons pu maintenir le taux de la taxe de service de ces 2 secteurs grâce aux nouvelles unités s'étant raccordées en 2022 et à l'affectation de 20 000\$ du surplus égout.

Pour les matières résiduelles, le coût de traitement, facture provenant de la quote-part de la MRC pour la RIDR, est en hausse de 46 254\$. Le coût de collecte qu'en à lui est en hausse de 52 009\$, pour ce dernier l'impact du prix du diesel explique le coût supplémentaire. Malgré les nouvelles portes desservies et l'affectation de 40 000\$ de surplus pour aider à maintenir le coût le plus bas possible, une hausse de 20\$/porte est nécessaire.

Finalement, la facture de la SQ sera supérieure de 41 725\$ par rapport à celle de 2022 pour s'établir à 759 891\$ entraînant une hausse de 10\$/porte.

Avant de passer aux taux de taxes générales, regardons les nouveaux revenus ou revenus supplémentaires autres que ceux provenant de la taxation.

Subventions pour paiement de la dette :	111 950 \$
Autres subventions :	72 073 \$
Services administratifs RITL :	- 48 158 \$
Urbanisme :	45 200 \$
Droits carrières-sablières (rechargement chemins) :	50 000 \$
Intérêts :	89 850 \$

On voit ici une hausse de 184 000\$ des subventions dont 112 000\$ seront appliqués au remboursement en capital et intérêts.

Le conseil souhaitant que l'administration se concentre sur les dossiers municipaux, nous avons fait le choix de nous retirer progressivement de la gestion quotidienne de la RITL se qui se traduit par une baisse de revenus de 48 000\$.

Le nombre de dossiers grandissant au niveau de l'urbanisme crée également des revenus supplémentaires 45 000\$ en permis et frais pour l'évaluation des frais de lotissement.

Le conseil a décidé d'affecter 50 000\$ des droits de carrières-sablières au rechargement des chemins au lieu d'ajouter au fardeau fiscal des contribuables.

Les taux d'intérêts actuels et la bonne gestion de nos liquidités nous permettent de bonifier les revenus d'intérêts de 60 000\$. Les 30 000\$ restant proviennent des intérêts sur les comptes impayés.

Pour financer les augmentations de dépenses restantes, certaines hausses de taux sont nécessaires au maintien des services.

Taxes à l'évaluation	Taux 2022	Taux 2023	Variation	Variation
	(¢/100 \$)	(¢/100 \$)	(¢/100 \$)	%
Résidentiel	58.19	61.96	3.77	6.5%
Résidences de tourisme	77.60	85.12	7.52	9.7%
Commercial	97.00	1.0228	5.28	5.5%
Service de la dette	11.06	12.49	1.43	12.9%
Réserve voirie	3.00	3.00	0.00	0
Sûreté du Québec	1.24	1.24	0.00	0

Le conseil a aussi fait le choix d'affecter du surplus libre pour amoindrir certaines hausses et financer certaines dépenses non récurrentes. C'est le cas pour la transition à la direction générale avec une affectation de 134 000 \$, un montant de 45 000 \$ pour le remplacement des appareils respiratoires des pompiers, un montant de 63 000 \$ pour l'employé

additionnel aux loisirs ainsi qu'un montant de 57 000\$ pour divers projets non récurrents.

Voyons maintenant l'impact de ces ajustements sur le portefeuille des contribuables. Je vais vous donner deux exemples de variation d'un compte de taxes pour que ce soit un peu plus concret. Pour une maison évaluée à 250 000\$ dans le périmètre urbain, avec tous les services, la hausse du compte de taxes serait de 163\$, donc une augmentation de 5.9 %. Pour cette même évaluation, mais sans les services d'égout et d'aqueduc, la hausse du compte de taxes serait de 160\$, une augmentation de 7.3 %.

En ce qui concerne les projets d'immobilisations de la Municipalité, nous adoptons également ce soir le programme triennal d'immobilisations (PTI) pour les années 2023-2024 et 2025. Vous pourrez entre autres y voir un montant de 6 500 000 \$ pour débiter le projet d'ateliers municipaux. 1 306 000 \$ apparaît également pour le remplacement de conduites d'aqueduc et d'égout dans le secteur de la gare et de la rue de l'Église. Ces travaux sont entièrement financés par la TECQ.

En terminant, je veux remercier l'ensemble des élus et les membres du personnel pour leur implication dans ce processus intense et rigoureux qu'est la préparation d'un budget.